

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Vendredi 9 juin 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vendredi 9 juin, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 juin 2023

Présents : **BARRET** Daniel, **LAVOREL** Virginie, **PARADIS** Stéphane, **BENAIM** Fadiene, **SKUP** Pascal, **DUFAT** Cécile, **LUNARDI** Charlotte, **LUNARDI** Benjamin, **GONIN** Martine, **RIOUX** Marjorie, **LINIGER** Benoît

Excusés : **GRENIER** Michelle, **GENEST** Kathia

Pouvoirs :

GRENIER Michelle à **BENAIM** Fadiene

GENEST Kathia à **LINIGER** Benoît

Absent : **NUGUET** Frédéric

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19 h00

Approbation du compte-rendu de la séance du 6 avril 2023 à l'unanimité.

1/ DELIBERATIONS

ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS du dimanche 24 septembre 2023

Vu le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, il est procédé à l'élection des délégués en vue de l'élection des sénateurs, à bulletin secret.

Liste des candidats :

TITULAIRES :

Mme DUFAT Cécile

Mr LINIGER Benoît

Mme BENAIM Fadiene

SUPPLEANTS :

Mr SAURA Cyril

Mme LAVOREL Virginie

Mr SKUP Pascal

Nombre de bulletins : **14**

Bulletins blancs ou nuls : **1**

Suffrages exprimés : **13**

Majorité absolue : **8**

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Vendredi 9 juin 2023

CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE DE TERRAINS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la famille BERLIAT a décidé de céder pour l'euro symbolique deux terrains à la Commune de Salagnon : Ces terrains sont cadastrés sous les numéros : E 339 et E 461 sur la Commune de Soleymieu. Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'accepter ces terrains.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2/ JURES D'ASSISES

Le préfet demande de désigner trois personnes pour la liste des jurés d'Assises. Il est procédé à un tirage au sort sur les listes électorales selon l'usage. La plus jeune conseillère, Charlotte Lunardi, indique des numéros qui correspondent à l'ordre des listes électorales.

Trois personnes ont donc été désignées. Il s'agit de :

- Madame LEBOUL Raphaëlle, épouse BREUX,
- Madame BADIOUX Alizée,
- Madame VIENNE Johana

Interruption de la réunion à 19h30 et reprise à 19h35 pour signature du PV d'élection des délégués en vue de l'élection des sénateurs.

3/ QUESTIONS DIVERSES

- Salles communales : Selon, *Benoît Liniger*, il semble que des erreurs aient été constatées sur les informations relatives aux tarifs des salles communales, transmises par le régisseur. Cependant, n'ayant pas eu les noms des personnes en question, nous attendons que celles-ci se fassent connaître en mairie afin de faire la lumière sur cette affaire.
- Antenne chemin du Stade : *Marjorie Rioux* demande où en est l'avancement du dossier de l'antenne. Le dossier est actuellement bloqué car nous avons demandé un sursis à statuer afin de faire le point sur ce dossier.
- PLU : L'invitation des P.P.A. (Personnes Publiques Associées) est validée et la réunion aura lieu le 20 juin 2023, salle Laigroz. Si nous ne rencontrons pas de blocage majeur, le PLU devrait pouvoir être validé fin d'année 2023.
- SYCLUM : Après la distribution des bacs jaunes, les points d'apports volontaires devaient être retirés. Cependant, sur le site du centre village, nous avons un problème lié à la tournée du Mont qui est assurée par Saint-Chef et qui n'est pas encore équipée pour les bacs jaunes. Le point d'apport restera donc en place jusqu'à ce que Saint-Chef soit en place.
- RIFSEEP : Le RIFSEEP a été validé et sera donc voté au prochain conseil municipal.
- Chasse : Tout va être mis en ligne pour les usagers qui pourront avoir accès aux dates des battues en cours et autres informations liées à la chasse sur le territoire.

Séance levée à 20h03